

# Communiqué de presse du Conseil d'Etat

---

3 avril 2019

La version Internet fait foi

---

Département présidentiel – Chancellerie d'Etat

Service communication et information

Rue Henri-FAZY 2 • 1204 Genève

Tél. +41 (0) 22 327 90 90 • [communication-pre@etat.ge.ch](mailto:communication-pre@etat.ge.ch) • [www.ge.ch](http://www.ge.ch)

# Sommaire

---

<b>Genève internationale</b> .....	4
Oui à la conclusion d'un accord institutionnel Suisse-Union européenne .....	4
Genève solidaire avec la population mozambicaine .....	4
<b>Agenda des invitations à la presse</b> .....	6

# Genève internationale

---

## Oui à la conclusion d'un accord institutionnel Suisse-Union européenne

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation de la Conférence des gouvernements cantonaux sur le [projet d'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne \(UE\)](#) que le Conseil fédéral a présenté en décembre dernier.

Le gouvernement genevois est favorable à la conclusion d'un accord institutionnel, déterminant pour consolider les relations entre la Suisse et l'UE. Il estime en effet que la signature d'un tel accord garantirait l'accès au marché européen à long terme, ouvrirait la possibilité d'un développement futur de la voie bilatérale et renforcerait la sécurité juridique pour défendre les intérêts du pays.

S'il soutient sans ambiguïté la conclusion d'un accord institutionnel, le Conseil d'Etat estime que le projet d'accord soumis en consultation doit néanmoins faire l'objet de quelques clarifications préalables, notamment en lien avec la portée des principes relatifs aux aides d'Etat. Il propose en outre que la signature d'un accord soit accompagnée par le développement à l'échelle fédérale de réformes en matière de protection des conditions de travail et de salaires en vigueur en Suisse.

*Pour toute information complémentaire : M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, en contactant M. Julien Grosclaude, vice-chancelier d'Etat, PRE, T. 022 327 95 09.*

---

## Genève solidaire avec la population mozambicaine

Face à la situation humanitaire préoccupante au Mozambique, le Conseil d'Etat a décidé d'apporter une aide d'urgence de 150'000 francs pour soutenir les activités de la Croix-Rouge suisse (CRS) dans ce pays. Grâce à ce soutien financier, le gouvernement genevois témoigne sa solidarité envers la population victime du cyclone Idai.



Le passage du cyclone Idai dans la nuit du 14 au 15 mars dernier, avec des vents allant

jusqu'à 200 km/h, a causé des dégâts considérables et de graves inondations en Afrique australe. Les fortes précipitations qui continuent de s'abattre dans la région risquent encore d'aggraver la situation. La propagation de maladies transmises par l'eau comme le choléra ou la typhoïde est également à craindre.

Le bilan de la catastrophe est pour l'heure incertain: il pourrait dépasser les mille morts et mille blessés. Le pays le plus durement frappé est le Mozambique, où 1,8 million de personnes ont été touchées.

La contribution du canton de Genève permettra à la CRS, via le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de renforcer ses activités, qui consistent essentiellement à mener des opérations de

recherche et de sauvetage, à fournir une aide humanitaire d'urgence (distribution d'eau potable et d'autres biens de première nécessité) et à prodiguer des soins médicaux aux blessés. Au moins 200'000 personnes devraient bénéficier de cette assistance.

*Pour toute information complémentaire : Mme Maria Jesus Alonso Lormand, directrice du service de la solidarité internationale, PRE, T. 022 388 15 43.*

# Agenda des invitations à la presse

---

*Sous réserve de modifications*

<b>Date</b>	<b>Sujet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dpt</b>	<b>Contact</b>
8 avril 14h00	CPEG	Salle 2 du DIP 6, rue de l'Hôtel-de-Ville	CE	Philippe Dunant T. 022 327 98 07 ou 076 527 73 17